

# le PLESSIS



mag'

Le Plessis,  
ville fleurie !

# Sommaire

---

## A La démarche de valorisation

- 1) Présentation de la ville
- 2) Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
- 3) Stratégie de gestion

## B Animation et promotion de la démarche

- 1) Action vers la population
- 2) Action vers les touristes
- 3) Action avec les services municipaux
- 4) Action vers les autres gestionnaires de l'espace public

## C Patrimoine végétal et fleurissement

## D Gestion environnementale et qualité de l'espace public

- 1) Action en faveur de la biodiversité
- 2) Action en faveur des ressources naturelles
- 3) Action en faveur de la qualité et de l'espace public

## E Analyse par espaces

- 1) Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

## Annexes

### Bulletin d'informations municipales

**Directeur de la publication** : Didier DOUSSET - **Directeur de la Communication** : Pascal OGÉ - **Rédacteur** : Bruno CARON - Olivier BRIÈRE- Marc GUILLOU **Opérateurs PAO** : Régis BOCCIARELLI - Christelle AUCLAIR - **Webmaster** : Arnaud FERRIER - **PHOTO Crédit photos** : Service Communication - DR - **Rédaction-Édition-Abonnement-Publicité** : Service Communication - Régie publicitaire Service Communication 36, avenue Ardouin - 94420 Le Plessis-Trévisé  
Tél.: 01 49 62 25 25 - Fax: 01 49 62 25 00 - **Contact** : [www.leplessisrevisé.fr/contact](http://www.leplessisrevisé.fr/contact) - **Impression** : Imprimerie Moderne de Chennevières 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 45 90 72 72 - **Tirage** : 2 500 exemplaires - Imprimé sur papier aux normes FSC-PEFC avec des encres végétales - Dépôt légal à la date de parution

# Bienvenue au Plessis-Trévisé

Notre ville est située aux portes du plateau Briard. Peut-être parce que « Plessis » la première partie de son nom indique la présence de branchages qui l'encerclent pour la protéger, elle est, depuis 120 ans qu'elle existe, restée un écrin de verdure comme on en voit peu si près de Paris.

Depuis toujours, les équipes municipales qui l'ont dirigée ont eu à cœur d'accompagner son développement avec en permanence à l'esprit la volonté de préserver son caractère environnemental si particulier.

Pour ne citer que l'action de mes deux prédécesseurs, je veux ici rappeler que Georges-Roussillon, Maire de 1971 à 1983, fût le premier à limiter la hauteur des constructions, en interdisant notamment celles d'immeubles de plus de quatre étages dès le début des années 70. Édile du Plessis-Trévisé de 1983 à 2014, Jean-Jacques Jégou a, quant à lui, décidé dès son arrivée d'élaborer un Plan d'Occupation des Sols. Ce POS détermina une « arborescence » cohérente de l'urbanisation d'une ville qui, bien que de caractère encore rural à l'époque, devait se soumettre à l'urbanisation du Val-de-Marne et plus globalement de l'Île-de-France.

**Pour renforcer encore la préservation de notre cadre de vie, c'est également lui qui initia la rédaction d'un « Plan Vert » au début des années 90. Ce dernier permit réellement au Plessis-Trévisé de conserver son patrimoine naturel, de protéger sa biodiversité, de développer son fleurissement et, tout naturellement, de concourir pour le label des villes et villages fleuris.**

Enfin, il ordonna en 2008 un « bilan carbone collectivité » permettant d'identifier les activités productrices de CO2 sur le territoire de la commune. Héritiers de ce patrimoine environnemental impressionnant, mon équipe et moi-même n'avons eu de cesse depuis 2014, année de



▲ *Plantation d'olivier offert par la ville de Sparte lors de l'inauguration des jardins de Sparte*

notre élection, de renforcer cette politique environnementale.

D'abord en élaborant un nouveau Plan Local d'Urbanisme encore plus protecteur et tenant compte d'un coefficient de biotope élevé. Ensuite en devant les directives nationales ou européennes, notamment en assurant les déplacements de nos équipes avec des véhicules propres (électrique, gaz, biogaz GNV...) ou encore en décidant, bien avant que la loi ne l'impose, de l'interdiction de tous produits phytosanitaires et en sensibilisant la population via la création d'animations comme par exemple la « Randonnée des Parc » ou les « Samedis aux Jardins ».

Au fil du temps, et parce qu'il est de la responsabilité des élus de valoriser sans cesse le cadre de vie de leurs administrés, nous faisons tout pour embellir la ville et faire en sorte que chaque espace public, parc, jardin, rond-point etc... contribue à la beauté de notre patrimoine.

**Depuis plusieurs années déjà, notre commune arbore fièrement les trois fleurs du label et elle s'inscrit désormais pour une reconnaissance supplémentaire.**

J'espère que, tout au long de cette matinée vous prendrez plaisir à constater qu'action environnementale n'est pas qu'une formule au Plessis-Trévisé mais bien une politique au quotidien et que la ville que vous découvrirez s'inscrit dans votre esprit comme une ville fleurie à part entière.

Je vous souhaite une très agréable visite !

**Didier Dousset**

*Maire du Plessis-Trévisé  
Conseiller Régional d'Île-de-France*





*La démarche de*  
**VALORISATION**



# Présentation de la VILLE



## Histoire

### ORIGINE DU NOM

Plessis : branchages entrecroisés protégeant un domaine  
Tréville : ville italienne de la région Vénétie. En reconnaissance au Maréchal Mortier qui fut nommé Duc de Tréville par Napoléon 1er à la suite de la campagne d'Italie

### LOGO

L'arbre et l'oiseau prenant son envol symbolisent une ville en plein essor attachée malgré tout à un environnement de qualité



### BLASON

Les armes du Plessis-Tréville se blasonnent ainsi : D'azur à la haie circulaire d'or, au chef cousu de gueules semé d'étoiles aussi d'or.



### HISTORIQUE

A l'origine, le hameau est constitué de deux domaines séparés : le Plessis-Saint-Antoine et Le Plessis - La Lande.

En 1776, le prince de Conti réunit les domaines ébauchant ainsi le territoire de ce qui deviendra le Plessis-Tréville, alors partagé entre les communes de Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne.

En 1812, le maréchal Mortier, devenu immensément riche, s'était installé au château de La Lande, situé sur la commune dont il deviendra le maire. Il est tué en 1835, boulevard du Temple, victime de la « machine infernale » de Fieschi qui visait le cortège de Louis-Philippe. Inhumé aux Invalides, son cœur est enterré au cimetière du Père-Lachaise.

En 1857, après la mort de la duchesse de Tréville, ses héritiers confient à Jean Augustin Ardouin la tâche de morceler le domaine et d'en faire des lotissements. Cette décision a pour conséquence le début du morcellement des anciens grands domaines boisés. Le château de la Lande et son parc sont achetés par Gustave Roger. Dans les anciennes dépendances du château, un institut hydrothérapique est fondé par le docteur Louis Fleury. Le lotissement d'une partie des terres du château amène une nouvelle population à s'y installer. Dans un premier temps, une population parisienne en quête d'espaces verts contribue à l'accroissement rapide de la ville, souvent par la construction de villas spacieuses. L'artisanat et le petit



*Création de la Cité de la Joie  
par l'Abbé Pierre - 1954*



Un grand nombre de lotissements pavillonnaires se construisent dans les années 1970. À partir de 1984, la ville se dote d'un cœur et voit sa population atteindre sa maturité. On compte aujourd'hui 20.231 Plesséens.

commerce s'y implantent, ainsi que plusieurs fermes. Le chemin de fer y parvient et amène l'ouverture d'auberges et de guinguettes. En quarante ans, plus de 200 maisons sont construites sur le territoire de l'actuelle commune et la population passe de 50 habitants en 1857 à environ 950 habitants en 1899.

Un syndicat des propriétaires du Parc du Plessis-Trévisé porte des revendications d'indépendance administrative de la communauté en croissance rapide, ce qui conduit, après une trentaine d'années de démarches, à la création d'une commune à part entière par la loi du 7 juillet 1899. L'église Saint-Jean-Baptiste du Plessis-Trévisé est construite peu de temps avant la proclamation de la nouvelle commune qui entraînera également l'édification d'équipements publics propres, dont la mairie et une école.

Ce n'est cependant qu'à partir des années 1950 que la nouvelle commune commence réellement à s'urbaniser, notamment après la création par l'abbé Pierre de la «Cité de la Joie», la première cité d'urgence construite après son fameux appel de l'hiver 1954. Une communauté Emmaüs, la première à accueillir des femmes, et plusieurs logements gérés par Emmaüs Habitat sont situés sur la commune du Plessis-Trévisé.

*Entrée de ville  
côté ouest*



# Situation géographique

## QUELQUES DONNÉES

Situé à 17km au Sud-Est de Paris, le Plessis-Trévisé est la plus jeune commune du Val-de-Marne. Sa superficie est de 432 hectares et son altitude moyenne se situe à environ 107 mètres.

Habitée par 20.231 Plesséens, Le Plessis-Trévisé est situé dans le Val-de-Marne, département Français dont Créteil est la Préfecture.

La Ville est intégrée au Territoire du Grand Paris Sud-Est Avenir Bordé au Nord par le Bois Saint-Martin, à l'Est par le Forêt Saint-Antoine et au Sud par la plaine agricole des Bordes, Le Plessis-Trévisé totalise plus de 30 ha d'espaces verts. Le « climat plesséen » est celui de l'Île-de-France. Toutefois, son positionnement au début du plateau Briard et la pollution parisienne «tapant» sur le coteau de Chennevières permettent au Plessis-Trévisé d'offrir à ses habitants un air de bonne qualité.

Population : 20 231 habitants appelés les Plesséens

Préfecture : Créteil

Sous-Préfecture : Nogent-sur-Marne

Canton : Villiers-sur-Marne

Territoire : Grand Paris Sud Est Avenir

Villes jumelées : Burladingen (Allemagne),

Ourém (Portugal), Wagroviéc (Pologne)

et Sparte (Grèce)

## ACCÈS ET TRANSPORTS

En voiture

Par l'autoroute A4 au nord : accès et sortie Noisy-le-Grand / Villiers-sur-Marne.

Par la N4 au sud : direction Le Plessis-Trévisé au centre commercial Pince-Vent d'Ormesson.

Par la Francilienne (N 104) à l'est : sortie Pontault-Combault gare.

En transports en commun

En bus :

Ligne 206 : ligne Noisy-Mont d'Est (RER A) Pontault-Combault via gare de Villiers-sur-Marne/ Le Plessis-Trévisé

Ligne 207 : ligne Noisy-Mont d'Est (RER A) La Queue-en-Brie via gare de Villiers-sur-Marne/ Le Plessis-Trévisé

Ligne 208b : Ligne Plessis-Verdun/ RER A Saint-Maur-Champigny

En RER :

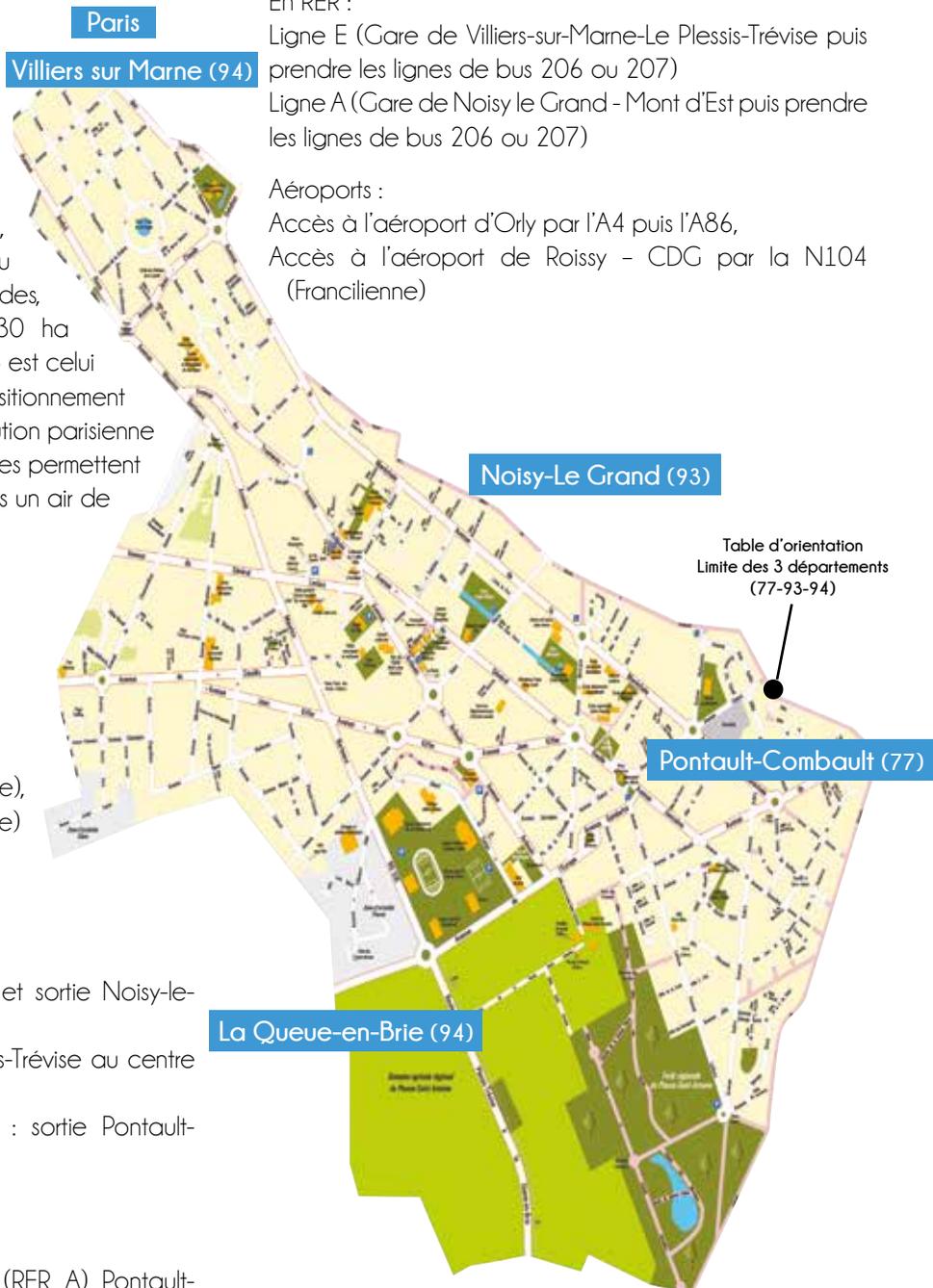
Ligne E (Gare de Villiers-sur-Marne-Le Plessis-Trévisé puis prendre les lignes de bus 206 ou 207)

Ligne A (Gare de Noisy le Grand - Mont d'Est puis prendre les lignes de bus 206 ou 207)

Aéroports :

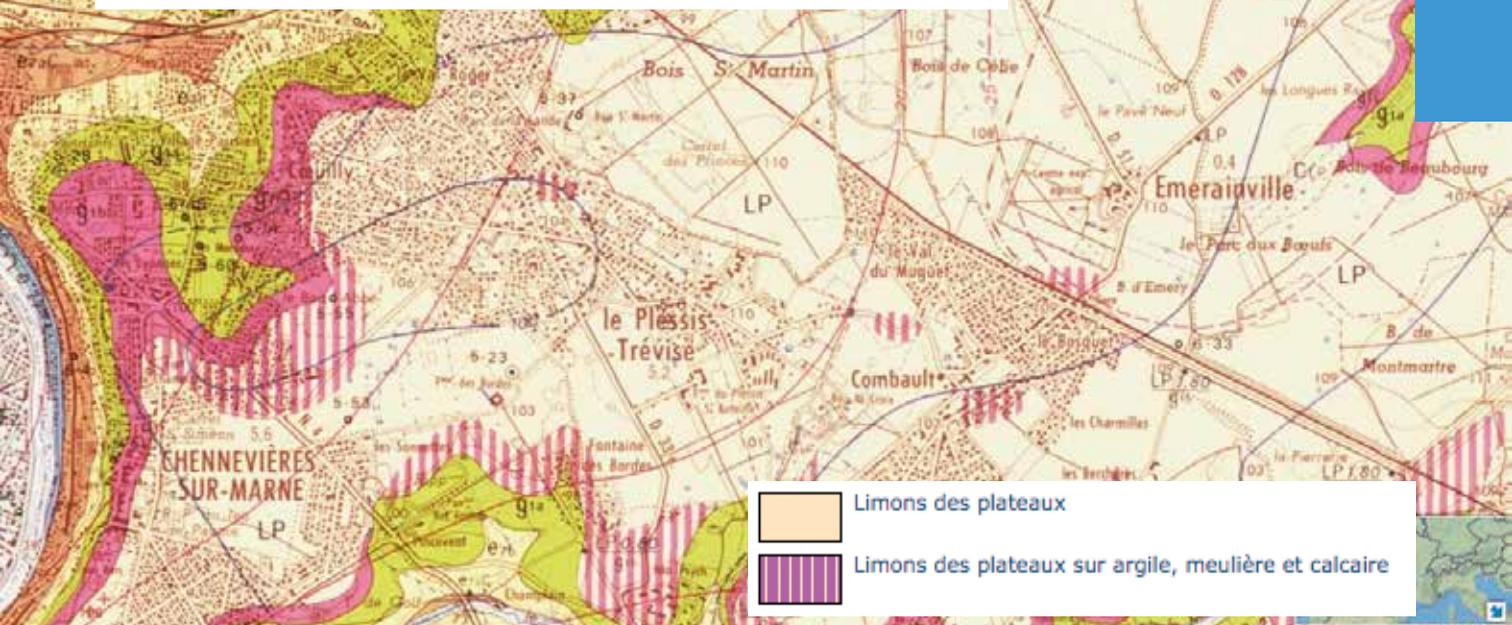
Accès à l'aéroport d'Orly par l'A4 puis l'A86,

Accès à l'aéroport de Roissy - CDG par la N104 (Francilienne)



## SIGES - Seine-Normandie

Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Seine-Normandie



*Vers le milieu du XIXe siècle, l'actuel territoire de la commune du Plessis-Tréville est presque entièrement boisé.*

### La Pédologie

Les Sols sont souvent des sols issus de dégradation de la roche mère de type Marne-Calcaire, donc des sols argileux. Des amendements organiques sont réalisés à chaque chantier de plantations d'arbres ou de plantations arbustives qui nécessitent des fosses de plantations profondes.

Parfois les sols sont composés de remblais et dans ce cas on y trouve des pierres. Nous favorisons les sols en place et adaptons les plantations à la qualité des sols rencontrés. Les amendements des massifs de fleurs sont uniquement réalisés avec du terreau «espaces verts» avant plantation.

D'une manière générale la commune à une connaissance de sa topographie, géologie et hydrologie, compte tenu des projets de constructions qui s'établissent sur la commune et pour lesquelles des études de sols et du sous-sol, sont obligatoires.

### La topographie

On observe peu de dénivelé sur la commune. En effet la commune est située sur un plateau à environ 110 mètres d'altitude entre la Brie et la Vallée de la Marne, sans avoir de coteaux sur la Marne.

### La géologie

Le Plessis-Tréville se situe donc sur un plateau composé géologiquement de Limons dit des « plateaux ». Compte tenu de la présence de roche mère calcaire sous jacente ; les sols sont argileux et composent une pédologie essentiellement limono-argileuse.

Des effleurements de meulière et de calcaire sont existants dans certains secteurs.

**5 km de chemins piétonniers, plus de 30 ha de bois et 69 ha de terres agricoles protégées. Bien que située à moins de 20 km de Paris, la photo satellite permet d'identifier 180 ha de surfaces vertes, soit 42% de surfaces vertes dont 100 ha fortement arborées.**



# Stratégie d'AMÉNAGEMENT paysager et de fleurissement

## Des objectifs naturels

Le Plessis-Trévisé étant issu de deux grands domaines forestiers, et agricoles, ses Municipalités successives ont, depuis la création de la commune en 1899 toujours eu à l'esprit la volonté de préserver les espaces naturels d'une part et le caractère de «ville à la campagne» d'autre part. Pour preuve, ce fut Georges-Roussillon, Maire de 1971 à 1983 qui, constatant que l'urbanisation frénétique de la région parisienne arrivait dans sa ville, interdit les constructions de plus quatre étages dès le début des années 70. C'est ainsi que seulement deux «tours» ont été construites au Plessis.

Ensuite, dès le début de son premier mandat, un Plan d'Occupation des Sols a été élaboré par Jean-Jacques Jégou qui fut Maire du Plessis de 1983 à 2014. Tout en protégeant de manière drastique les zones boisées Saint-martin, et à la fois boisées et agricoles de la plaine Saint-Antoine il a rendu impossible les constructions sur des parcelles inférieures à 500 m<sup>2</sup> et mis des règles contraignantes en termes de taille minimale de surface pour les constructions d'immeubles. Dans le même temps, ces deux maires créèrent de nombreux parcs publics à thème, le X<sup>ème</sup> étant le fruit de l'aire actuel, Didier Dousset. Cette politique eut pour effet de sensibiliser les Plesséens à leur environnement. En

### ▼ Pic noir



effet, constatant que leur ville prenait une allure bien différente des autres villes d'Île-de-France, et notamment des villes limitrophes que sont pour la partie Val-de-Marnaise, Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne, Noisy-le-Grand en Seine-Saint-Denis et Pontault-Combault en Seine-et-Marne.



▲ Héron

*Le cadre de vie  
proposé  
au Plessis-Trévisé  
est un véritable  
sujet pour  
ses habitants !*

Bordé au Nord par le Bois Saint-Martin, à l'Est par le Forêt Saint-Antoine et au Sud par la plaine agricole des Bordes, Le Plessis-Trévisé dispose d'une biodiversité aussi remarquable que remarquée pour une ville située à moins de 20 km de Paris, puisque sangliers, chevreuils, tritons crêtés, pics noirs ou encore hérons cendrés sont présents et visibles sur son territoire.

Pour accompagner cette faune remarquable, le Directeur du Service Parcs et jardins s'attèle, depuis plus de 30 ans, à proposer des plantations d'arbres conséquentes et très diverses, ainsi qu'un fleurissement riche et varié.



# Un projet municipal durable

## NATURE EN VILLE



ENJEUX

- Orienter les futurs aménagements privés et publics, tant sur la forme que sur les types et essences de plantations à mettre en place.
- Identifier aussi bien des éléments à prendre en compte dans les parcelles privées que les espaces publics. Elles précisent notamment les reculs à préserver et à aménager pour les jardins privés.
- Intégrer la dimension écologique pour chaque nouvel aménagement. Il ne faut pas oublier que chaque nouvelle action végétale participe au maillage de la trame verte et bleue identifiée à l'échelle départementale.

vision d'ensemble de la couverture végétale de la commune permettant d'optimiser, lors de chaque nouvel aménagement, le rôle du végétal dans le milieu urbain.

Grâce à ce Plan Vert, la préservation des espaces naturels a pu se concrétiser au fil des ans à travers la mise en place de partenariats forts entre Le Plessis-Trévisé et les différents acteurs que sont la Région, le Département ou encore le Territoire du Grand Paris Sud Est Avenir dont il fait partie.

Concomitamment, le maillage réalisé pour relier la dizaine de parcs publics disséminée sur le territoire communal permet aujourd'hui des liaisons douces et une circulation apaisée jusqu'en centre-ville, défini «Zone de partage», où le piéton et le cycliste sont à égalité avec les véhicules à moteurs dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

L'ensemble de ces valeurs plessésiennes de toujours est aujourd'hui gravé dans le marbre grâce au Plan Local d'Urbanisme, imaginé puis acté par la

Le Plan Vert, édité par la municipalité au début des années 90 indiquait la volonté d'équilibre entre le développement urbain du centre-ville et la protection du cadre vert communal.

Vous le constaterez à la lecture de ce document, la protection de l'environnement, l'amélioration

constante du cadre de vie, la création de nouveaux espaces verts, la densité d'un fleurissement soigné et renouvelé chaque année ont été et restent un souci permanent pour les acteurs de la commune.

Cette politique a sans cesse obligé à avoir une réflexion, puis une

Municipalité actuelle au début de l'année 2016.

Fruit d'un très important travail de Sabine Patoux, Conseillère départementale et Maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme et à l'Habitat, de Bruno Caron, Maire-adjoint délégué à l'Environnement, au Développement durable et à

la Qualité de vie et des Services Urbanisme et Parcs et Jardins respectivement dirigés par Valérie Cabannes et Marc Guillou, ce PLU se veut contraignant en matière urbanistique et le plus protecteur possible en matière environnementale grâce à la prise en compte d'un coefficient

de biotope. Le Plan Vert aboutit donc aujourd'hui à la présence du végétal durant toute l'année dans la ville, à un fleurissement riche et perpétuellement renouvelé ainsi qu'à la présence de vivaces annuelles ou bisannuelles dans tous les parcs publics.

## COEFFICIENT DE BIOTOPE PAR SURFACE ET PLEINE TERRE



ENJEUX

- Renforcer la présence de la nature en ville.
- Créer une trame verte propice à la biodiversité par la mise en place d'une zone d'intensification entre le bois Saint - Martin et la forêt du Flessis Saint-Antoine.
- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Instaurer un Coefficient de Biotope par Surface et une obligation de création de surface de Pleine Terre modulés en fonction des caractéristiques du tissu urbain et du projet urbain.



Ce Plan Vert coordonne la réflexion de chaque intervenant afin d'obtenir une cohérence environnementale pour le paysage affiché de la commune et il s'inscrit dans les préoccupations de la Région Île-de-France en matière d'aménagement et de protection de sa ceinture verte.

# Stratégie de gestion

## UNE GESTION DIFFERENTIEE DES ESPACES VERTS

L'entretien des Espaces verts et Jardins est réalisée suivant une classification directement organisée en fonction des objectifs esthétiques des lieux, mais également en fonction des ressources du sol et capacité économique.

En effet certain lieux se suffisent d'une tonte le long des chemins et d'une fauche tardive de prairie, là ou d'autres lieux sont soignés au plus haut point compte tenu de leur sol de culture riche en manière nutritive et à la présence d'arrosage automatique.

La classification s'organise ainsi :

### - Qualité 1 dite de prestige :

Essentiellement aux abords de la Mairie et en Centre Ville.

25 tontes par année y compris ramassage et évacuation des déchets de tonte.

Présence d'arrosages automatiques intégrés et fertilisation organique de fond et de croissance.

### - Qualité 2 dite, standard :

12 à 15 tontes par année, essentiellement localisées dans les jardins et parcs municipaux.

### - Qualité 3 dite Rustique :

8 à 10 tontes par année, essentiellement localisées dans certains accompagnements de voirie extensif.

### Qualité 4 dite Naturelle :

5 tontes le long des chemins et 1 à 2 fauches en fonction des saisons et de la présence de variétés repérées pour les intérêts floristiques, des insectes et avifaunes fréquentant les prairies concernées.

A chacune de ces gestions correspondent des objectifs qualitatifs de gestion mais aussi des typologies d'aménagements.

### Le niveau prestige se traduit par :

- des tontes fréquentes,
- la présence de topiaires et haies taillées
- la présence accrue de fleurissement annuel

### Le niveau standard

#### correspond à :

- des tontes moins fréquentes
- la présence d'arbustes en port libre, y compris dans les compositions formelles
- un fleurissement partagé entre plantes annuelles, vivaces, rosiers et arbustes à fleurs.

### Le niveau rustique :

- un fauchage des surfaces enherbées

*En moyenne 55 tontes annuelles sont réalisées en respectant les intérêts floristiques des insectes et avifaunes.*



## UNE GESTION ECORESPONSABLE

### Eau

La grande majorité des espaces verts de la ville est équipée de systèmes d'arrosage automatique. Ces arrosages sont souvent par aspersion pour les gazons et en micro-irrigation pour les strates arbustives.

*Tondeuse électrique sur batterie*



*Arrosage avec l'eau du forage situé à proximité*

### **Les Intrants**

Utilisation d'engrais de type organique végétal espaces verts pour stimuler la croissance racinaire.

Les produits de traitements ne sont plus utilisés sur la commune, compte tenu de la charte zéro Phyto.

#### ***Pour les intrants liés aux arbustes :***

Les conditions climatiques difficiles (gel...) et le niveau de pression sanitaire (maladies, ravageurs...) sont responsables des dégâts occasionnés sur les arbres et arbustes. En situation de fortes contraintes, les arbres vieillissent prématurément et finissent par dépérir. Le PNS (Programme de Nutrition et Stimulation) préconisé a pour objectif d'améliorer les mécanismes de résistance et d'auto-défense des arbres. Ce programme consiste à l'emploi de fertilisants organiques adaptés afin d'améliorer les équilibres biologiques du sol et l'application de stimulateurs de croissance racinaire pour renforcer la résistance naturelle des arbres. En cours de croissance, l'apport de compléments nutritionnels

au sol ou en foliaire permet de limiter le niveau de stress tout en améliorant la nutrition des arbres.

#### ***Pour les intrants liés au fleurissement :***

Le Plessis-Trévisé a un objectif de fleurissement optimal.

La performance immédiate demandée aux substrats de fleurissement impose une préparation particulière intégrant des fumures organiques à des doses optimisées. Bien que les substrats soient reconstitués, il est essentiel d'obtenir une rhizosphère fonctionnelle par l'application de fertilisants organiques élaborés pour amender les supports et des stimulateurs adaptés à action immédiate. Les plantes à massifs fleuris et les fleurs en bacs et jardinières qu'elles soient annuelles ou vivaces, expriment des besoins nutritifs élevés de par leur objectif de fleurissement optimal. Dans tous les cas, les substrats les support de culture présentent des caractéristiques physiques et nutritives les plus favorables. Ces végétaux issus essentiellement d'élevage en

serre supportent très mal les stress qu'ils soient hydriques, thermiques, alimentaires ou biotiques. Le support qui les reçoit à la transplantation doit offrir des caractéristiques adaptées au niveau sanitaire, structural, biologique et nutritif.

### **UNE TRAME BLEUE**

Le Plessis-Trévisé est situé sur un plateau, par conséquent n'est pas directement concerné par la trame bleue. Néanmoins un maillage dans des forêts dessine une trame Vert foncé très avenante et qui protège la biodiversité. La commune se situe essentiellement à la lisière de forêts et aux limites du plateau des vallons puis sur la plateau une agriculture encore actuelle, sur le début ou la fin de la plaine de la Brie. La plaine de la Brie est située également sur ce plateau limoneux-argileux.

Le Plessis-Trévisé est donc très concerné par un écosystème de lisières.

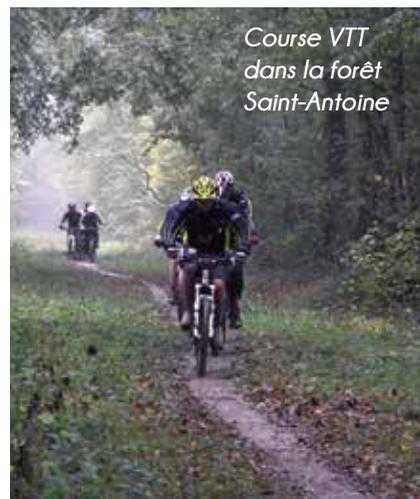
## UNE TRAME ARBORÉE

La trame arborée plantée en ville, permet de relier les forêts environnantes créant ainsi un maillage, formant une trame arborée. La majorité des avenues est maillée d'arbres d'alignement et de nombreuses variétés. La strate aérienne formée par les houppiers peut donc être considérée comme une zone de transition pour les espèces concernées. Plusieurs résidences privées sont également très végétalisées.

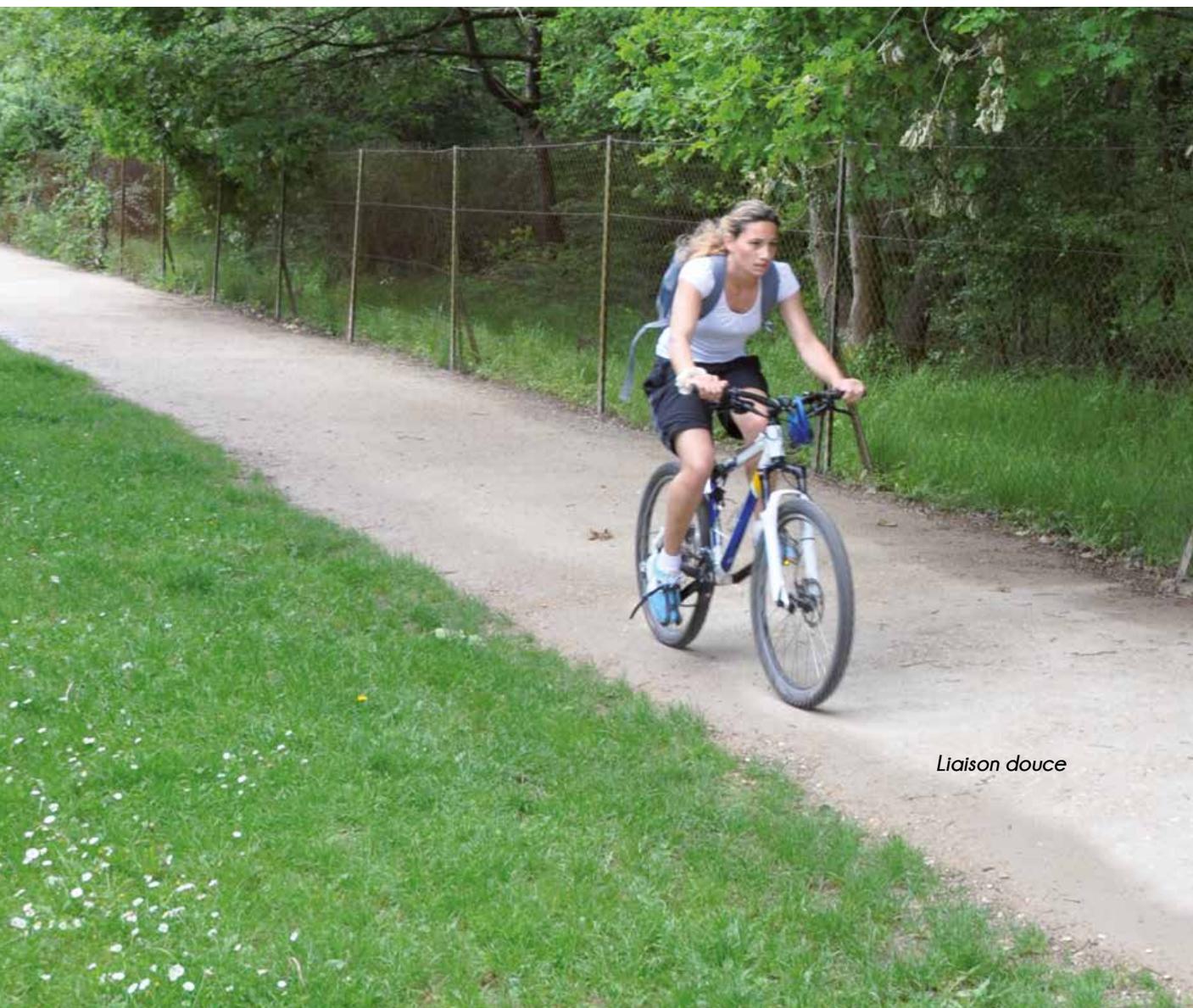
## UNE TRAME VERTE

Lors des constructions de la Ville, le projet est pensé en global sur une trame verte qui préserve des enclaves naturelles entre les grands pôles d'habitations.

La Municipalité a eu à cœur de préserver, valoriser et développer ce patrimoine naturel. La continuité paysagère dans l'ensemble de la Ville est réalisée par des jardins successifs et des Parcs agissant comme un maillage, au profit des usagers et des espèces naturelles, avifaune et flore.



*Course VTT  
dans la forêt  
Saint-Antoine*



*Liaison douce*



*Randonnée des parcs  
2018 / maillage vert*

*Fleurissement  
entrée ville  
côté ouest*





*Animation et Promotion de la*  
**DÉMARCHE**



*Samedis aux jardins - Juin 2019*

# Action vers la POPULATION

## LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Tous les ans, autour du 25 novembre, la Ville organise une « Semaine de l'Environnement ». Celle-ci se compose d'animations variées qui peuvent se traduire par des expositions sur des thèmes environnementaux (l'eau, les énergies renouvelables, le tri sélectif... ) organisées à l'Espace Paul-Valéry, notre centre culturel. Tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires plesséennes sont conviés à venir les visiter. Cette semaine est traditionnellement ponctuée par une « Journée de l'arbre » au cours de laquelle, les jardiniers, accompagnés des élèves et de tous les volontaires

qui le souhaitent plantent en villes des arbres et des arbustes.

## LA RANDONNÉE DES PARCS

Depuis 2015, une randonnée assez originale est proposée aux Plesséens : La randonnée des Parcs. Il s'agit d'une ballade organisée tout au long du dernier dimanche de septembre par Bruno Caron, Maire-adjoint délégué à l'Environnement, au Développement durable et à la Qualité de vie, Marc Guillou, Directeur du service des Parcs & Jardins, lors de laquelle les élus présents et les employés du service mentionné ci-dessus mettent en valeur et font découvrir nos parcs aux « randonneurs » à travers

des animations ciblées.

Deux parcours, qui relie la dizaine de parcs plesséens, sont proposés aux participants. Si les deux itinéraires, de 7 et 14 km relient obligatoirement l'ensemble de nos parcs, chacun choisit le sien en fonction de ses aptitudes physiques.

Chaque année, un guide est réalisé par le Service Communication de la Ville, qui permet la découverte des arbres, de la flore et, le cas échéant de la faune. En résumé, selon le slogan « MARCHER, PARTAGER, DÉCOUVRIR », il s'agit de faire connaître aux promeneurs l'ensemble de notre patrimoine environnemental.

En moyenne, ce sont entre 500 et 600 personnes qui, chaque





*Cimetière paysager  
Randonnée des parcs 2018*

année depuis 2015, ont pu prendre consciences de la biodiversité qui les entoure !

Notons qu'à l'issue de cette «ballade», une plante vivace est offerte à tous les participants ayant fait valider sur leur « passeport de la randonnée » leur passage dans l'ensemble des parcs plesséens.

## LES POTAGERS PLESSÉENS

Qu'ils soient le fruit de jardins partagés, celui d'initiatives privées ou encore de celles de nos crèches et écoles, de nombreux potagers sont cultivés au Plessis-Trévisé. Le Plessis-mag', notre magazine municipal y a consacré un long dossier dans son numéro 96 (p 15 & 16) qui a permis à chacun de prendre réellement conscience de cette notion de « ville à la

campagne » tellement visible dans son logo et qui caractérise tant Le Plessis-Trévisé.

## LES SAMEDIS AUX JARDINS

Créés en 2018 par Bruno Caron, Maire-adjoint délégué à l'Environnement, au Développement durable et à la Qualité de vie, et Marc Guillou, Directeur du Service Parcs et jardins, ces journées de «Samedis aux jardins» sont destinées à mieux sensibiliser les Plesséens sur des thématiques environnementales très ciblées.

Le samedi 5 mai 2018, la première édition a permis à chacun, après une présentation pédagogique sensibilisant à l'utilité des insectes, de confectionner « son » hôtel à insectes et de repartir avec pour l'installer sur son balcon ou dans son

jardin. Ce jour-là, 500 hôtels furent confectionnés, et l'on peut imaginer qu'aujourd'hui, la plupart d'entre eux est « à la disposition » des insectes un peu partout sur le territoire plesséen.

Quelques semaines plus tard se déroulait une deuxième journée au cours de laquelle chacun allait cette fois apprendre à organiser et créer un massif floral avant de créer sa propre jardinière à emporter ensuite chez-soi.

D'autres « Samedis aux Jardins » sont prévus en 2019 et notamment un premier le samedi 11 mai au cours duquel une sensibilisation aux « amis et les ennemis du jardin » a été proposée. Chaque participant a pu fabriquer un nichoir à oiseaux et un piège à frelons asiatiques qu'il a pu ensuite installer dans son jardin ou sur son balcon. Compte tenu



*Potager de la Maison de la Famille*

du succès rencontré dès la première édition, cette opération « Les samedis aux Jardins » sera pérennisée dans le temps !

Afin que le nombre de participants continue d'augmenter d'année en année, l'ensemble de ces manifestations est naturellement relayé dans le magazine municipal. Mais pour aller encore plus en profondeur dans la sensibilisation aux sujets environnementaux importants, comme ce fut notamment le cas pour la gestion de la présence des frelons asiatiques ou des moustiques tigres, la Direction de la communication n'hésite jamais à proposer des dossiers ciblés rédigés en partenariat avec des spécialistes et/ou des professionnels reconnus et naturellement en lien étroits avec les élus et directeurs de services concernés.

### *Jardins partagés*



# Action vers les **TOURISTES**



*Le Maire Didier Dousset  
avec son homologue grec*

Les principaux « touristes » fréquentant la ville sont les visiteurs des Plesséens, venus de la région parisienne, de province ou de l'étranger et nos amis Maires, élus et résidents de nos quatre villes jumelées.

**BURLADINGEN**, jumelée avec Le Plessis-Trévisé depuis 1988 est une ville du sud de l'Allemagne située dans la région de Bade-Wurtemberg.

Avec ses neuf villages, BURLADINGEN compte environ 12.000 habitants. C'est un centre très important pour l'économie et la culture de la région.

[www.burladingen.de](http://www.burladingen.de)

**OURÉM**, jumelée avec Le Plessis-Trévisé depuis 1992 est une ville du Portugal située à 100 km de Lisbonne. Avec ses villages rattachés, OURÉM compte environ 45.000 habitants. Grâce notamment à Fatima, lieu de pèlerinage et « Autel du monde », Ourém accueille chaque année de 4 à 5 millions de touristes.

[www.ourem.pt](http://www.ourem.pt)

**WAGROWIEC**, jumelée avec Le Plessis-Trévisé depuis 2006 est une ville Polonoise située à 55 km au nord de Poznan, cinquième ville du pays. Wagrowiec, qui a su se développer dans un milieu rural compte 25.600 habitants. [www.wagrowiec.eu](http://www.wagrowiec.eu)

**SPARTE**, est une ancienne ville grecque du Péloponnèse d'environ 19.500 habitants. Elle est l'une des cités-États les plus puissantes de la Grèce antique, avec Athènes et Thèbes. La Sparte moderne est construite à l'endroit même de la ville antique.

[www.sparti.gov.gr](http://www.sparti.gov.gr)

Depuis notre premier jumelage avec Burladingen, et la récente signature avec les Spartiates, à chaque visite de délégations étrangères, le Comité de Jumelage du Plessis-Trévisé, appelé Club Robert-Schuman se charge de promouvoir la ville en valorisant son aspect « vert » et sa biodiversité. Compte-tenu de sa proximité avec Paris, la faune et la flore plesséenne impressionnent systématiquement nos visiteurs.

# Action vers les SERVICES MUNICIPAUX

Les agents du service « Parcs et Jardins » constituent le cœur de l'action municipale pour la protection de l'environnement. En plus de leurs traditionnelles compétences horticoles, leur présence dans tous les quartiers de la ville et leur engagement dans les actions municipales en direction de la population comme la « Randonnée des Parcs » ou les « Samedis aux Jardins » en font des interlocuteurs recherchés par les Plesséens pour tous les sujets qui portent sur la nature. Des réunions régulières avec les chefs de service et l'élu à l'environnement ainsi que des formations courtes, en interne, associent les agents à tous les projets municipaux et permettent ainsi une valorisation de leur qualification.



*Services des Sports et Culturels, crèches, écoles, résidence des personnes âgées, Maison de la Famille, autant de structures municipales en lien permanent avec le service des Parcs et Jardins pour le fleurissement et les actions en direction de l'environnement*

# Action vers les autres GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC



*Partenariat avec l'Agence  
Régionale des Espaces Verts  
pour la gestion de la forêt  
Saint Antoine*



*Collaboration  
avec les services  
départementaux  
pour l'entretien  
des arbres - RD33*



*Association  
avec GPSEA  
et prestataires  
divers pour  
l'entretien et la  
mise en valeur  
des bassins  
de rétention des  
eaux pluviales*

# Action vers les NOUVEAUX PLESSEENS



*Rencontre  
avec les nouveaux  
Plesséens  
lors du Forum  
des Associations*

Chaque année, la Municipalité organise deux cérémonies d'accueil des nouveaux Plesséens. C'est l'occasion pour ces derniers de faire connaissance avec l'exécutif de la commune. Lors de leur présentation, Monsieur le Maire les questionne sur leur ville ou région de provenance et s'inquiète des raisons du choix du Plessis-Trévisse comme nouveau lieu de villégiature. Il est très fréquent, pour ne pas dire systématique que l'aspect environnemental de la ville soit LA raison du choix. Soit après être venu visiter

des amis au Plessis, soit après y être passé au hasard d'un déplacement.

Lors de ces cérémonies, il est rappelé l'attachement municipal au cadre de vie, et expliqué les actions menées par le Service Parcs et Jardins tels les chemins pédestres et pistes cyclables pour les promenades ou les animations que sont la Randonnée des Parcs, les Samedis aux jardins, etc, afin que ces nouveaux Plesséens puissent rapidement se familiariser avec leur nouvel environnement.



*Patrimoine végétal et*  
**DÉMARCHE**



## ARBRES

Véritables remparts anti-pollution et poumons verts, les arbres jalonnent les avenues du Plessis-Trévisé et agrémentent ses parcs.

Pour les entretenir et les préserver, la Ville les recense et réalise des expertises régulières afin de garantir la sécurité du public, d'assurer leur longévité et leur croissance harmonieuse.

Chaque arbre est choisi et marqué en pépinière. L'arbre est ensuite replanté rapidement de façon à assurer sa reprise, dans une fouille de 12m<sup>3</sup> si possible. Des arrosages réguliers sont effectués pendant les trois premières années qui suivent la plantation.

Le choix de l'essence revêt une importance capitale car c'est sa croissance et ses caractéristiques qui détermineront le mode et le coût de gestion futur. Le choix de la nouvelle essence tient compte des contraintes de l'environnement urbain afin d'éviter des tailles répétées, notamment l'espace vital disponible pour un développement optimal de l'arbre. Les essences résistantes aux attaques parasitaires et à la sécheresse sont privilégiées. Depuis plusieurs années, les essences d'alignement se diversifient. La variété des espèces arborées est privilégiée pour maintenir et renforcer la biodiversité et éviter la propagation de maladies en cas d'épidémie. Cette vision paysagère est indispensable dans un cadre prospectif ; elle détermine les décisions de gestion qui engagent l'avenir sur 15 ou 20 années.

## ARBUSTES ET PLANTES GRIMPANTES

Lorsque le sol et l'ensoleillement le permettent, les plantes grimpantes viennent habiller les murs et les clôtures de la ville : glycine, rosier, bignone, vigne vierge ou lierre animent les treillis et les rendent vivants sans consommer d'espace au sol.

Les arbustes décoratifs, mellifères, défensifs ou structurants, complètent la trame arborée de la commune et sont utilisés pour leur volume coloré, leur floraison parfumée, leurs branchages et leurs baies attractives en hiver. Leur renouvellement s'effectue en fonction de leur état sanitaire, de leur intérêt paysager ou des contraintes liées à leur entretien. Certains sont taillés en haie, d'autres en clair, d'autres laissés libres, selon le contexte.

## PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS

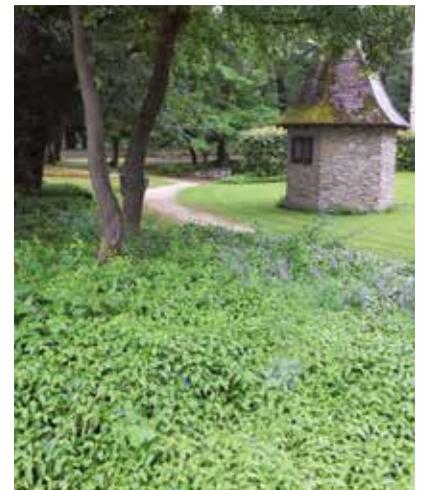
Si les pelouses ont connu un certain succès auprès des communes et de leurs aménageurs durant les dernières décennies, une réflexion est engagée aujourd'hui pour favoriser la diversification des couvre-sols. Il s'agit de choisir parmi une large gamme végétale allant des pelouses traditionnelles aux prairies naturelles, en passant par les vivaces ou les graminées, les plantes les mieux adaptées au contexte paysager et environnemental des espaces, ainsi qu'à leur vocation.

La situation climatique, la qualité du sol et la ressource hydrique sont des éléments prépondérants pour apprécier la pertinence des plantations.

*Palmettes de Fruitières  
avenue André Rouy*



*Plantes grimpantes sur le parvis*



*Pervenche couvre-sol  
dans le parc des Tourelles*



*Plantes dans les nouveaux aménagements place du Marché*

À chaque espace correspond un mode d'entretien qui est identifié selon les variétés de végétaux plantés, le contexte du lieu, sa vocation, ses fréquentations et ses contraintes de gestion.

## PLANTES MELLIFÈRES ET NECTARIFÈRES

Au delà des ruchers installés sur la commune dans les jardins ; des plantes mellifères sont sélectionnées dans nos fleurissements saisonniers mais également dans les trames de plantes vivaces installées sur la commune.

Pour les plantes nectarifères nous avons planté des fruitiers pour permettre aux abeilles et insectes concernés de butiner et de permettre la fructification.

Les habitants peuvent goûter ces fruits sur les arbres à proximité des trottoirs et parcs. Cette démarche est relativement unique en milieu urbain et elle participe à la biodiversité recherchée.

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement est en harmonie, il est diversifié et pertinent à notre sens.

Des plantations en fonction des lieux, une créativité des compositions adaptée à chaque lieu. La qualité d'entretien est une priorité. Pour les plantes vivaces le renouvellement est planifié, tous les trois ans maximum.

Le fleurissement saisonnier est temporaire de par sa nature, le fleurissement est présent tout au long de l'année.

La gamme de vivaces installée et existante est suffisamment développée, reste à opérer des choix pertinents pour le fleurissement saisonnier.

Bulbes variés, arbustes fleuris, vivaces, annuelles d'été, bisannuelles, peuvent se côtoyer dans des espaces qui fleurissent alternativement pendant plus de six mois sans opération de plantation intermédiaire.

Les massifs d'été sont composés d'annuelles, vivaces, bulbes. Les compositions sont spectaculaires à la belle saison. La commune a acquis une réputation de ville fleurie grâce à son fleurissement estival très abondant et très coloré.

La finalité du fleurissement, reste avant tout de susciter la curiosité, l'intérêt et l'admiration du promeneur. Que les habitants et usager puissent se prendre en photo devant le fleurissement du Plessis-Trévisse.

La gamme saisonnière est essentiellement basée sur des tonalités vives et la présence de graminées vient alléger ces compositions.

Le fleurissement est étendu sur toute la commune, du centre-ville vers les entrées de ville, en suivant les axes principaux de circulation de façon à ce que les habitants rejoignent le centre en empruntant un cheminement sécurisé, paysagé ou fleuri.

Le fleurissement au sol a tout naturellement trouvé sa place dans les espaces ouverts et fréquentés. Installé sur un fond de vivaces, de rosiers ou d'arbustes, il apporte des touches de couleur grâce à l'introduction d'annuelles, de bisannuelles et de bulbes.

110 massifs d'une superficie variable de 2 à 30 mètres carrés présentent ce type de fleurissement. Leur conception fait l'objet d'une concertation entre élus et agents, durant l'année qui précède la plantation. Ainsi la ville propose deux fois par an des réalisations personnalisées originales qui se démarquent des kits de prêt à planter des fournisseurs spécialisés.





*Plaine Saint-Antoine*

*Entrée du parc  
du Château des Tourelles*

*Prunus serrulata 'Kanzan'  
dans le quartier du Val-Roger*



*En centre-ville*



*Parc arboretum Buffon*



*Parc d'Ourém*



*Place Robert Schuman*



*Une entrée de la forêt Saint-Antoine*



*Parc Mansart*



HARMACIE



PHARMACIE

MATERIEL MEDICAL



20



*Gestion environnementale et*  
**QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC**

# Action en faveur de la BIODIVERSITE

## ZERO PHYTO

L'utilisation des pesticides est désormais au centre des préoccupations environnementales et nous n'avons pas attendu la mise en place de la réglementation pour prendre des dispositions.

*Zéro  
phyto  
et toujours  
beau !*



Dans les parcs et jardins chaque fois qu'il nous est possible de le faire nous réalisons nos plantations sous bâches.

L'emploi de désherbant sélectif dans les massifs a été abandonné pour privilégier l'utilisation du mulch.

Depuis 2016 toutes les voiries sont désherbées mécaniquement et pour ce faire la ville se donne les moyens :

- 1 porte outils Labor Hako avec une brosse de désherbage
- 1 désherbeur mécanique Mosquito

## RUCHES

Le Plessis-Trévisé a la chance de compter un apiculteur dans la liste des entreprises installées sur son territoire. Domicilié dans l'une des deux zones d'activités, Monsieur Bruand possède plusieurs ruches installées en divers points de la commune.

Cinq sont visibles dans la réserve foncière jouxtant nos serres municipales et huit, proches de la RD 235 menant vers Pince-Vent, sont installées sur un terrain dépendant de sa zone d'activité.

Un « Miel du Plessis » est donc produit, qui fait la fierté et le régal des Plesséens qui le consomment.

Chaque année, à la demande des enseignants, des visites sont organisées pour que les élèves plesséens se voient expliquer la vie des abeilles ainsi que l'organisation et le fonctionnement des ruches.



*Brûleur thermique*

Malheureusement, comme partout en Île-de-France, le frelon asiatique, dangereux pour l'Homme et prédateur, notamment, des abeilles, est présent au Plessis-Trévisé. Faute de pouvoir l'éradiquer à elle seule, mais souhaitant limiter au maximum les « dégâts » provoqués par ce nuisible, la municipalité du Plessis-Trévisé prend en charge le coût de destruction des nids détectés. De plus une communication régulière est réalisée dans le Plessis-mag', magazine municipal, sur ce sujet comme sur tous ceux en matière environnementale nécessitant de la prévention.

*Ruches aux serres*



## PIGEONNIERS



Deux pigeonniers urbains ont été mis en service au printemps 2010. Les pigeons bisets sont regroupés et nourris, leur reproduction est maîtrisée et leur état sanitaire contrôlé chaque semaine. Le premier est installé en centre-ville à l'entrée du Jardin Émile-Loubet.

Ainsi le site du marché couvert dont la toiture avait été totalement investie et dégradée est aujourd'hui libérée et assainie. Un dispositif sonore d'émission aléatoire de cris de prédateur installé à l'intérieur du marché couvert permet d'éviter la présence de pigeons au-dessus des étals des commerçants forains.

Le second est situé dans le parc Mansart. La population de bisets qui s'était installée jusqu'à l'intérieur du bâtiment de la résidence des personnes âgées est aujourd'hui centralisée et contrôlée. De plus, des actions pédagogiques sont régulièrement menées avec les écoles pour expliquer le fonctionnement des pigeonniers.

## HÔTEL A INSECTES



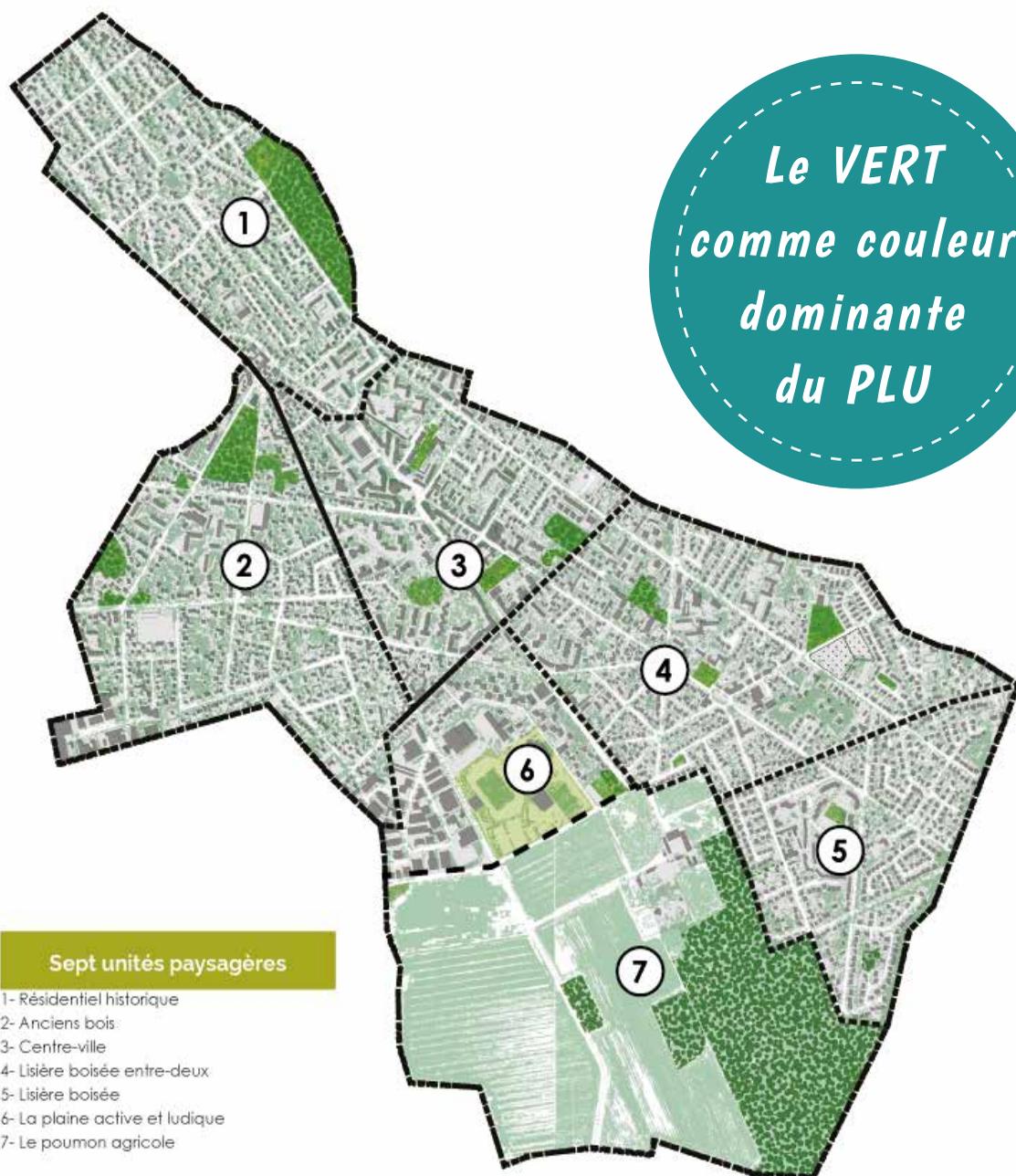
## PLAN LOCAL D'URBANISME

Dès 1983 le POS intégrait une dimension environnementale importante, en limitant les emprises bâties, en contenant la densité dans les quartiers pavillonnaires, en maintenant les zones de «pleine terre» en tissu dense et en faisant appel de manière systématique aux conseils des services

techniques (espaces verts) pour les abattages d'arbre.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme voulu par la municipalité a accéléré cette démarche en instaurant un véritable retour de la «nature en ville». Ce PLU, respectueux de toutes les nouvelles mesures environnementales, se veut résolument novateur en instaurant un coefficient de biotope et en

créant ainsi un corridor écologique. Le coefficient de biotope permettra pour chaque parcelle d'adapter le bâti aux contraintes environnementales. Une zone à coefficient élevé, en favorisant les toits terrasses et les murs végétalisés, définira un réel corridor écologique entre les différents massifs boisés de la ceinture verte et favorisera ainsi la biodiversité.



# Action en faveur des RESSOURCES NATURELLES

## DECHETS VERTS

### Le tri sélectif

Depuis 1995 la ville a adopté le tri sélectif. Des containers spécifiques ont été distribués aux particuliers et aux collectivités pour les ordures ménagères, le verre, les journaux, les magazines, les emballages. Pour les produits toxiques (peinture, solvant, aérosol...) le service planète permet la collecte par apport volontaire sur différents sites de la ville. Deux déchetteries communautaires (Sucy en Brie, la Queue en Brie) permettent l'élimination et le traitement des déchets non récupérés. Initiée par la ville puis reprise par l'ancienne Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne, la collecte des encombrants est aujourd'hui effectuée en porte à porte par les services du territoire Grand-Paris Sud Est Avenir.



## TRANSITION ENERGETIQUE

### Bilan carbone

Pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et proposer des actions permettant leur réduction un « bilan carbone » a été réalisé à la fois pour le territoire de la commune et pour le patrimoine des services municipaux. Citons par exemple l'étude comparative des consommations énergétiques des bâtiments communaux qui permet de prioriser les travaux d'amélioration à entreprendre.

### Limiter la pollution

**La ville met en application les nouvelles directives et les antcipent**

Aujourd'hui le parc automobile de ville est à 60% de véhicules à énergie propre.



*Passage progressif en led  
de l'éclairage public municipal*



# Action en faveur de la QUALITE ET DE L'ESPACE PUBLIC

## PUBLICITE

Un arrêté municipal limite la densité et la taille des panneaux publicitaires. Un nouveau règlement local de publicité est en cours d'élaboration à l'échelle territoriale.

## FAÇADES

Le PLU porte une attention particulière sur l'harmonie des façades et précise le choix des matériaux employés.



## EFFACEMENTS DES RESEAUX

Nous enfouissons chaque année, en partenariat avec EDF et France Télécom les réseaux électrique et téléphonique.

*80 %  
des réseaux  
déjà  
enfouis*



## MOBILIER URBAIN



## QUALITÉ VOIRIE

*Entrée quartier du Val Roger*



### Plan de circulation

Le Plan Vert a permis une réflexion sur le traitement des entrées de ville le marquage de certains carrefours, le plan de circulation, la réduction de la vitesse des véhicules. Plus de 20 carrefours ont été traités et aménagés en ronds-points paysagers dont l'entretien est assuré par la ville.

Pour sécuriser le domaine public :

- Des balises de priorité ont été placées sur les principaux axes.
- Des chicanes ont été créées sur les voies longues sans carrefour
- Le traitement des ronds-points s'inscrit dans cette sécurisation.
- Création de voies à circulation douce, 30 km/h
- En centre-ville aménagement d'espaces partagés zone 20 km/h.

### *Avenue Ardouin*



## PROPRETÉ

### La propreté de la ville

La propreté de la ville est assurée par le service voirie qui dispose d'un parc matériel adapté et performant à savoir :

- 2 balayeuses Eurovoirie pour le balayage des voiries et le nettoyage des trottoirs
- 1 aspirateur électrique Clouton pour assurer le nettoyage du centre-ville dans le respect de l'environnement
- 1 machine anti-tags pour intervenir rapidement sur tous les graffitis. Un service gratuit pour tous les Plesséens sur simple appel téléphonique.
- Plusieurs types de nettoyeur haute pression pour le nettoyage du mobilier urbain panneaux indicateurs, trottoirs...
- 1 balayeuse Laborako pour le nettoyage des pistes cyclables, les cours d'écoles et le désherbage des trottoirs
- Une flotte de véhicules type Piaggio adaptés pour les différentes interventions.



## CANISITES

Une étude a été confiée à l'AFI.RAC pour éradiquer le problème des déjections canines. 19 canisites, des distributeurs de sacs de ramassage et des poubelles ont été mis en place. Des employés communaux ont été formés pour communiquer avec les Plesséens et entretenir les canisites. Cette année 1 nouveau canisite sera encore réalisé.



## MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI



*Château  
des Tourelles*



*Espace Georges  
Roussillon*



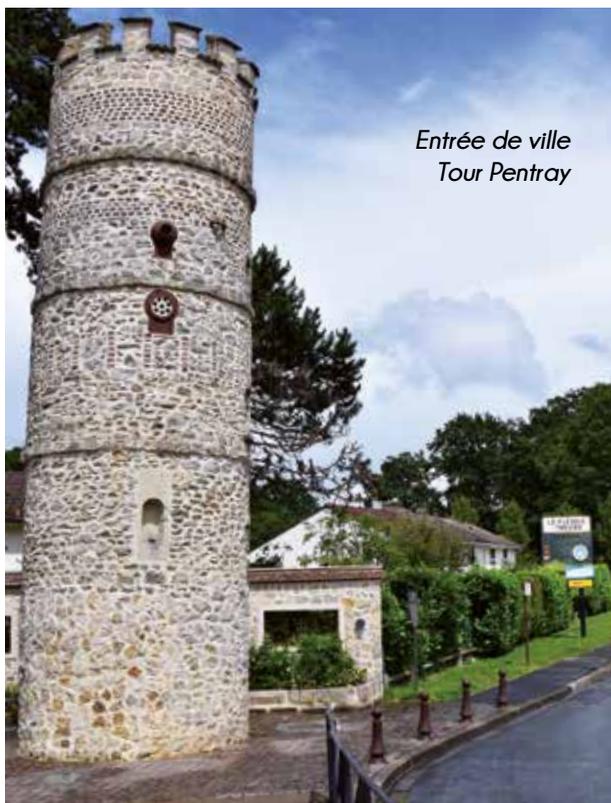


*Analyse par*  
**ESPACES**

*Ferme du Plessis  
Saint-Antoine*



# Pertinence de l'aménagement PAYSAGER ET DE LA GESTION



*Reportage de France Télévision sur  
la plaine agricole Saint-Antoine*





Les différentes équipes municipales ont souhaité doter le territoire communal d'un maillage de parcs et jardins pour faire écho aux lisières naturelles que représentent le Bois Saint-Martin, la forêt Saint-Antoine ou la plaine des Bordes. Chacun de ces parcs est le centre d'un périmètre d'intervention de l'agent affecté à cet espace. Ses fonctions dépassent largement le cadre des traditionnels entretiens paysagers du parc et des structures municipales des alentours pour assurer un véritable rôle de médiateur environnemental du quartier. Par sa présence permanente et sa réactivité, il informe les visiteurs, il anticipe ou intervient sur d'éventuelles dégradations et il permet ainsi de pérenniser l'accueil de qualité recherché par les administrés.

*Angle des avenues  
de la Maréchale  
et du Duc de Trévise*



*Parc Mansart*



*Parc de Burladingen*

## Nos parcs et jardins



*Jardin de l'Abbé Pierre*



*Parc arboretum Buffon*



*Jardin Emile Loubet*



*Parc des Tourelles*



*Potager à la crèche collective*



*Serres de la ville*



## NOUVEAUX AMENAGEMENTS EN 2018 ET 2019

### Aménagement d'un cimetière paysager

Dans l'obligation d'agrandir le cimetière communal la ville a opté pour une extension paysagère privilégiant le cadre de vie et une approche écologique.

L'objectif fixé était de faire de ce cimetière le 11<sup>ème</sup> parc de la ville où les gens pourraient venir se promener ou se recueillir.

Cette extension de 4 000 m<sup>2</sup> est entièrement paysagée avec des allées et des tombes engazonnées, des prairies fleuries, un jardin du souvenir paysagé et des plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces.

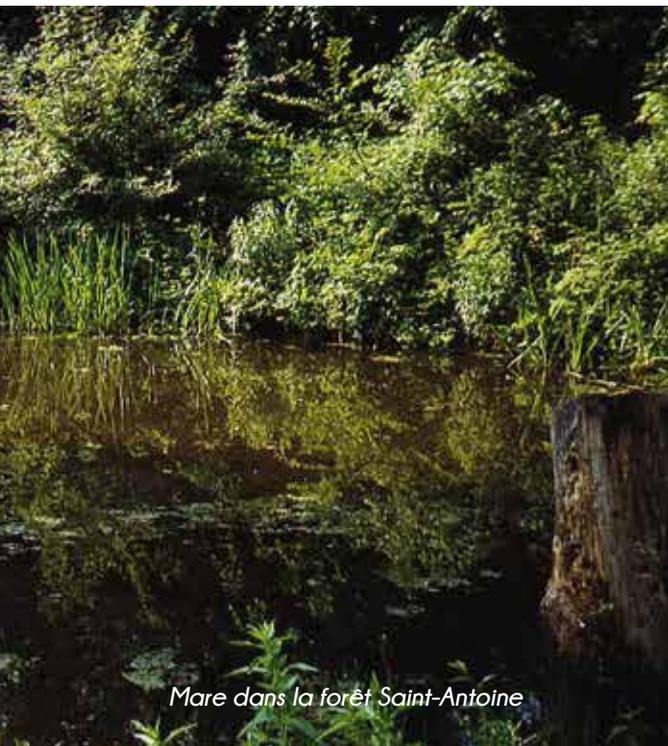


*85 arbres  
dont  
5 remarquables  
2450 arbustes  
2335 vivaces*



*Entrée de la zone d'activités Ponroy  
La ville compte également  
une autre zone d'activités : Clara*





*Mare dans la forêt Saint-Antoine*





*Exemple de circulation partagée  
avenue Albert Camus*



*Chemin piétonnier*



